

Plaquette d'information



SECOURS CANIN

formez vous !



Domicile, entreprise, école, club...



06 49 02 68 36



CLAIRE COHARD - SECOURS CANIN



claire.secours.canins@gmail.com

Formation Secours Canin

Tous Public

La formation « Premiers Secours CANin (PSCA) » est une formation créée par Claire Cohard en 2015. Elle est accessible à tous et a pour but de former des particuliers ou professionnels aux gestes de premiers secours adaptés aux chiens.

Qui est Claire Cohard ?

- Formatrice et créatrice de son propre cours de secourisme canin depuis 2015 (formation validée par des vétérinaires).
- Soignante durant 10 ans, dont 4 ans aux urgences.
- Secouriste en association (postes de secours).
- Gardes avec le SAMU de Paris et au sein des casernes avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.
- Bénévole puis soigneur animalier en refuge durant 1 an.
- Expériences diverses par le biais de stages (clinique vétérinaire, salon de toilettage, pension canine/féline/NACs, élevage canin...).
- Pet Sitter chien, chat, NACs, équidés et animaux de ferme durant 2 ans.
- Jury secours canin sur challenge cynophile sécurité privé et administrations édition 2023.
- Expérience d'ambulancière animalière.
- Pratique du sauvetage aquatique avec ses chiens depuis 2014.



Diplômes, attestations et formations en lien avec l'animalier et les secours :

- PSEI, PSE2
- AFGSUI, AFGSU2
- Monitorat PSC1 et SST
- Formation NORSIMS (Médecine d'urgence)
- Attestation de formation TAV - Chiens/Chats
- Attestation de formation TAV - Animaux d'établissement de présentation au public
- Formation télé-injection / télé-anesthésie
- Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) options Chien - Chat - NACS
- Attestation d'aptitude Chiens de 1ère et 2ème catégorie

FORMATION INITIALE (PSCA)

Formation Privative (à domicile, club, lieu professionnel...)

Formation complète avec apport théorique et pratique des gestes, attestée par des docteurs vétérinaires. Cette formule est possible sur toute la Normandie (voir plus loin, sur étude, pour des groupes).

Sur ces sessions, la formatrice se déplace à la demande, en date et lieu déterminés par le participant et validé selon le planning de la formatrice (du lundi au dimanche, toute l'année).

La session peut se dérouler au domicile du participant, sur son lieu de travail (salon de toilettage, cabinet d'ostéopathie etc...) ou au sein de club ou entreprise. Les participants se forment sur du matériel adapté (consommables, mannequins...), avec la possibilité de se former avec leurs propres chiens (sur les sessions de groupe, les ententes entre chiens devront être assurées pour le bon déroulement et la sécurité de tous), dans le cas où les participants ne souhaiteraient ou ne pourraient pas se former auprès d'un ou plusieurs de leurs chiens, la formatrice se déplacera avec l'un des siens. La formation est riche en informations et s'adapte à tout profil de participant. Elle compte donc environ 60 % d'apport théorique et 40 % de mise en pratique des gestes vus en théorie. Une attestation de participation nominative ainsi qu'un livret sur les points de rappel de la formation seront envoyés par mail à l'issue de la formation.

- De 1 à 10 personnes – 125 € / personne (110 € à partir de 5 participants) / 1 journée

Les frais de déplacements supplémentaires seront appliqués en fonction du secteur demandé.

Un acompte sera demandé avant le jour de formation afin de réserver votre place

- **Pour les sessions privatives en groupe, le participant organisateur centralisera toutes les inscriptions pour faciliter les démarches.**

FORMATION DE MAINTIEN DES CONNAISSANCES (MC PSCA)

→ **Réservée aux personnes ayant déjà suivi la formation initiale dispensée par Claire Cohard**

Formation permettant d'actualiser et maintenir les connaissances déjà apportées par la formation initiale. Dans un premier temps, un apport théorique permettra d'effectuer un rappel des thématiques d'urgences ainsi que l'intégration de l'évolution des techniques éventuelles, puis, dans un deuxième temps, les simulations préparées par la formatrice, permettront la pratique des gestes appris. Cette formule est possible sur toute la Normandie (voir plus loin, sur étude, pour des groupes).

Sur ces sessions, la formatrice se déplace à la demande, en date et lieu déterminés par le participant et validé selon le planning de la formatrice (du lundi au dimanche, toute l'année).

La session peut se dérouler au domicile du participant, sur son lieu de travail (salon de toilettage, cabinet d'ostéopathie etc...) ou au sein de club ou entreprise. Les participants se forment sur du matériel adapté (consommables, mannequins...), avec la possibilité de se former avec leurs propres chiens (sur les sessions de maintien des connaissances, il est conseillé de ne pas avoir plus de deux chiens présents afin de ne pas compliquer les simulations pour les participants), dans le cas où les participants ne souhaiteraient ou ne pourraient pas suivre la session auprès d'un ou plusieurs de leurs chiens, la formatrice se déplacera avec l'un des siens. La formation compte environ 30 % d'apport théorique et 70 % de révision de gestes de secours et de mise en pratique de cas concrets. Contrairement à la formation initiale, il est possible sur ces sessions d'accueillir jusqu'à 20 participants, le travail pratique pouvant s'effectuer par binômes. Une attestation de participation à la journée de maintien des connaissances nominative ainsi qu'un livret sur les points de rappel de la formation initiale seront envoyés par mail à l'issue de la formation.

- De 1 à 20 personnes – 110 € / personne / 1 journée

Les frais de déplacements supplémentaires seront appliqués en fonction du secteur demandé.

Un acompte sera demandé avant le jour de formation afin de réserver votre place

- **Pour les sessions privatives en groupe, le participant organisateur centralisera toutes les inscriptions pour faciliter les démarches**

Programme adapté pour les écoles, MFR, centres de loisirs, entreprises [...] souhaitant initier, sensibiliser ou proposer une animation de Premiers Secours Canin à leurs élèves, clients ou adhérents. Le contenu et la durée sont adaptés en fonction de la demande de l'organisateur, du lieu d'accueil, de l'âge du public et du nombre de participants.

– Tarif sur devis en fonction de la demande

Programme de la formation initiale :

- Protection et muselage de fortune
- Alerte
- Bilans et constantes du chien
- Prévention morsure
- Trousse de secours
- Hémorragies
- Inconscience
- Obstruction totale des voies aériennes
- Traumatisme crânien
- Arrêt cardio-respiratoire
- Noyade
- Plaies diverses / éviscération / plaies de l'œil
- Brûlures thermiques et chimiques
- Brûlure par électrisation / électrocution
- Fractures et luxations
- Portage « axe tête/cou/tronc »
- Brancard de fortune
- Coup de chaleur
- Intoxications
- Envenimations (guêpes, serpents, crapauds...)
- Cas particuliers (chenilles, coccinelles, fourmis...)
- Cyanobactéries
- Convulsions
- AVC
- Dilatation / Torsion d'estomac



Claire Cohard

06.49.02.68.36

claire.secours.canins@gmail.com



5,0 ★★★★★ 37 avis Google :